

Fiche 11. Femmes et handicap

[Fiche réalisée par Mathéa Boudinet]

Cette fiche de lecture a été réalisée dans le cadre de la revue de littérature « La précarité professionnelle des femmes handicapées » accessible sur le site internet de la FIRAH, onglet « Activités et publications/Revue de littérature ».

Référence : MASSON, Dominique. « Femmes et handicap », *Recherches féministes*. 9 juillet 2013, vol.26 n° 1. p. 111-129.

Mots clés : femmes, genre, handicap

Résumé de l'auteur

Les femmes handicapées, leurs réalités et leurs combats sont encore largement absents du courant de pensée majoritaire (mainstream) en études féministes qui, malgré un virage récent vers les analyses intersectionnelles, demeurent peu au fait des modalités d'analyse du handicap et des oppressions fondées sur les (in)capacités. Cet article veut permettre à un lectorat francophone de se familiariser avec les principales bases conceptuelles utilisées pour théoriser le handicap et les (in)capacités développées dans le domaine des études critiques du handicap, et en particulier par les auteures féministes travaillant dans ce champ. Il vise également à contribuer aux connaissances féministes des enjeux de transformation sociopolitique qui sont centraux pour les femmes handicapées, tels que ceux-ci sont révélés par les luttes de l'organisation féministe Action des femmes handicapées (Montréal). En conclusion, l'auteure explique la raison pour laquelle le handicap doit être considéré comme un enjeu féministe.

Commentaire

Masson présente dans un premier temps les modèles théoriques du handicap. Le modèle biomédical analyse les problèmes et difficultés des personnes handicapées comme le résultat de leurs incapacités (limitations fonctionnelles). Surmonter ses problèmes passe alors par des traitements et de la technologie. Le modèle social critique radicalement le modèle biomédical : ici, c'est la société qui produit le handicap. Le handicap résulte de barrières sociales économiques et environnementales, alimentées par des stéréotypes et des attitudes envers les personnes handicapées.

La critique adressée à ce modèle est le fait qu'il ne permette pas d'analyser les déficiences elles-mêmes. Masson s'appuie sur les théories de Susan Wendell et de Rosemarie Garland-Thomson, et présente leur cadre d'analyse basé sur le système ability/disability (capacité/incapacité). Dans leur perspective, le handicap résulte d'un processus social : la société interprète les corps et leur attribue des significations, en fonction de normes et discours socialement construits. Les corps catégorisés comme anormaux sont perçus comme déviants, ou incomplets.

Ce système, qualifié d'*ableism* (capacitisme au Québec, validisme en France), constitue une des pierres angulaires de l'organisation sociale, qui repose de ce fait sur la marginalisation et l'oppression des personnes aux corps déviants. Masson définit le capacitisme/validisme comme « *une structure de différenciation et de hiérarchisation sociale fondée sur la normalisation de certaines formes et fonctionnalités corporelles et sur l'exclusion des corps non conformes et des personnes qui les habitent* » (p. 115). Masson présente ensuite la pluralité d'appropriations du handicap et de la notion de capacitisme/validisme dans les études féministes et queer.

L'auteure revient ensuite sur les mouvements politiques de femmes handicapées. Celles-ci créent leurs propres organisations militantes dans les années 1980. Masson présente l'Action des Femmes Handicapées Montréal (AFHM) de manière détaillée, et revient sur les revendications de l'organisation. La lutte pour l'accessibilité passe par l'élimination des attitudes dépréciatives et irrespectueuses à l'encontre des personnes handicapées, l'accessibilité de l'environnement matériel (architecture), l'accessibilité des modes de communication (transcriptions, traductions) et l'accessibilité des services (transports, logements). D'autre part, l'AFHM souligne la nécessité de croiser genre et handicap dans les enjeux de lutte. L'auteure présente plusieurs éléments, où l'analyse intersectionnelle entre genre et handicap est particulièrement pertinente :

- La parentalité. Les femmes handicapées sont freinées ou bloquées dans leur accès à la maternité, tant dans les projets parentaux que dans les processus médicaux et d'adoptions. De plus, les services liés à la parentalité, comme les crèches ou les écoles ne sont pas accessibles. Le rôle de mère semble ainsi réservé aux femmes valides.
- La sexualité. Les femmes handicapées sont vues comme des êtres asexués, non désirables.
- L'accès aux soins et aux ressources. Tous les services de santé et d'aides sociales ne sont pas accessibles aux personnes handicapées (exemple d'un centre de mammographie).
- La participation au marché de l'emploi. Les femmes handicapées font face à une structure du marché du travail patriarcal, raciste, et inaccessible et subissent de la discrimination. Les statistiques officielles ne prennent pas en compte l'intersectionnalité (genre, handicap, race).
- Les violences conjugales et sexuelles. Les femmes handicapées subissent des violences conjugales et/ou sexuelles dans des proportions plus importantes que les femmes valides. Les violences à leur égard sont spécifiques. Elles sont commises dans un contexte où il est possible de négliger et maltraiter, et les violences sexuelles peuvent avoir lieu dans les établissements spécialisés, services de transports, et services à domicile.

Masson conclue sur les intérêts politiques à intégrer le handicap aux enjeux féministes. Les études sur le handicap proposent des outils conceptuels pertinents pour analyser les réalités vécues des femmes handicapées. D'autre part, les organisations militantes féministes doivent permettre une meilleure inclusion des femmes handicapées dans leurs programmes politiques.